

### Editorial

#### LES UNIVERSITES AU COEUR DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

En matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie, la France a choisi une politique du « et » et pas du « ou bien ». Il n'est en effet pas question de choisir entre une stratégie de réduction des risques au service des 230 000 usagers problématiques de drogues et une politique d'éducation à la santé et à la citoyenneté en direction des 15 millions d'élèves, apprentis et étudiants de notre pays. Il s'agit de tenir ensemble ces différentes dimensions. A la base de cette approche, la nécessité d'articuler prévention, éducation, soin, réduction des risques et répression dans la perspective émancipatrice que porte en lui notre idéal républicain. Face à l'aliénation que représentent les diverses formes de dépendance, la finalité de l'action publique en matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie n'est autre que de créer des conditions de possibilité de la liberté de tous. Qu'il s'agisse de lutte contre le trafic, de substitution ou de prévention, c'est au développement de politiques et de pratiques toujours plus humanisantes et toujours plus efficaces que nous sommes appelés.

Comme l'ensemble des acteurs sociaux, l'université est appelée à apporter sa contribution propre à ce projet et ce d'autant plus que les évolutions majeures qu'elle connaît aujourd'hui offrent de réelles opportunités. Autonomie des universités, massification de l'accès au second cycle universitaire, formation tout au long de la vie, professionnalisation des formations, développement de liens plus étroits avec l'environnement social modifient significativement la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le paysage national. L'université française a aujourd'hui l'opportunité de rejoindre de nouveaux acteurs notamment, via la formation continue diplômante, et plus largement de contribuer au développement de politiques publiques ambitieuses. Il ne s'agit en aucune manière d'entrer dans une démarche d'instrumentalisation de l'université mais bien, dans le cadre de sa triple mission de recherche, d'enseignement et de valorisation, de tirer tous les bénéfices du puissant levier de changement qu'elle constitue.

L'université est un lieu privilégié de lutte contre les drogues et la toxicomanie pour trois principales raisons. D'abord parce qu'elle dispose des moyens de conduire des travaux de recherche susceptibles d'éclairer les politiques et les pratiques. Si cette contribution est déjà largement effective en ce qui concerne l'analyse des phénomènes du point de vue neurobiologique, épidémiologique ou sociologique, ce n'est pas le cas pour la prévention pour lesquelles la plupart des données bibliographiques proviennent encore de travaux conduits dans le monde anglo-saxon et ne sont pas toujours transposables. La deuxième raison a trait au fait que l'université dispense des formations. Des licences, des masters, des diplômes d'université sont dédiés ou laissent une place significative aux questions qui nous occupent ici. Le dispositif de validation des acquis professionnels permet d'intégrer des professionnels en exercice, de reconnaître les compétences acquises, de valoriser l'expérience et de délivrer des diplômes notamment des masters. L'accueil de ces « nouveaux publics » a conduit les universités à mettre en place des modalités d'enseignement adaptées aux adultes en formation (cours regroupés en sessions d'une semaine et formation à distance en particulier<sup>1</sup> <#sdfnote1sym> ). En ce qui concerne la formation initiale, l'enjeu est de permettre le développement d'une culture commune aux différents acteurs par la généralisation d'une réflexion sur ces problématiques dans les cursus.<sup>2</sup> <#sdfnote2sym> Enfin, et c'est la troisième raison, les établissements prodiguant des formations d'enseignement supérieur accueillent plus de 2 millions de jeunes adultes et ce pendant plusieurs années. Ils constituent un espace privilégié de prévention et d'éducation.

Les plans quinquennaux des universités constituent le cadre au sein duquel une politique de site, élaborée en partenariat avec les acteurs locaux, est susceptible d'être définie. L'autonomie des universités ouvre des possibles, ne manquons pas de les explorer.

<sup>1</sup> <#sdfnote1anc> Voir par exemple les modalités de formation des masters <<http://www.auvergne.iufm.fr/wiki.php?tag=FormDiplom>> délivrés par l'IUFM d'Auvergne

<sup>2</sup> <#sdfnote2anc> C'est le cas en ce qui concerne la formation des enseignants puisque le réseau des IUFM pour la formation en éducation à la santé et prévention des conduites addictives a élaboré une offre d'unités d'enseignement à distance au service de l'ensemble des universités

**Didier Jourdan**

**Professeur des Universités**

**Directeur de l'IUFM d'Auvergne**

**Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II**

## **Actualités MILDT**

### **Audition au Sénat**

**Le 23 novembre, Etienne Apaire, Président de la MILDT, a été auditionné au Sénat par Gilbert Barbier, Vice président de la Commission des affaires sociales et membre de la mission commune d'information sur les toxicomanies.**

Après avoir fait un point sur l'évolution de la consommation, le Président de la MILDT a développé les mesures mises en oeuvre par le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies en matière de prévention et de soin. Il a également présenté les résultats de l'enquête EROPP sur les représentations et opinions des Français sur les drogues.

### **Contrôles d'alcoolémie et de dépistage de stupéfiants à Paris**

**Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 novembre 2010, Etienne Apaire, Président de la MILDT et Renaud Vedel, Directeur adjoint du cabinet du Préfet de police ont assisté à une opération de contrôles d'alcoolémie et d'usage de stupéfiants sur deux points de contrôle à Paris (boulevard Saint Germain et place de la République) .**

Ces opérations coordonnées par la Préfecture de Police sont destinées à renforcer la lutte contre l'alcool et les stupéfiants au volant, en particulier la nuit, à proximité des lieux de consommation et sur les itinéraires les plus empruntés.

Lors de cette opération, 347 véhicules ont été contrôlés à Paris. Sur les 347 dépistages d'alcoolémie effectués, 33 se sont révélés positifs, et sur les 23 dépistages salivaires de stupéfiants, 4 étaient positifs.

Rappelons que le risque d'être responsable d'un accident mortel sur la route est multiplié par 1,8 en cas de consommation de cannabis et par 8,5 en cas de consommation d'alcool. Ce risque est multiplié par 15 en cas de prise conjointe des deux produits.

*Photo : Préfecture de police*

### **Rencontre avec Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative**

**Le 8 novembre dernier, Etienne Apaire a rencontré Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative.**

A cette occasion, ils ont évoqué les mesures du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies. Ils ont fait un point sur les mesures relatives aux conduites addictives dans le cadre du plan santé - éducation ainsi que sur les outils à mettre à disposition de la communauté éducative : guide d'intervention en milieu scolaire du second degré (déjà publié) et guide d'intervention en milieu scolaire du premier degré (à paraître).

Le Président de la MILDT a insisté sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs de la communauté éducative dans les mesures de prévention.

### **Réunion avec Viktor Petrovitch Ivanov, chef du service fédéral russe du contrôle de stupéfiants (FSKN)**

**Le 2 novembre, Etienne Apaire a présidé une réunion interministérielle et internationale en présence de Viktor Petrovitch Ivanov, chef du FSKN.**

Cette réunion s'est également tenue en présence de Jean-Paul Bonnetain, Préfet chargé de coordonner la lutte contre le trafic de stupéfiants au ministère de l'intérieur de l'outre mer et des collectivités territoriales ainsi que de représentants de la police et de la gendarmerie nationales, de la douane, des ministères de la justice et des libertés, des affaires étrangères et européennes, du budget des comptes publics et de la réforme de l'Etat, de la défense.

Les nombreux points de convergence entre les politiques russe et française de lutte contre la drogue et la toxicomanie ont été soulignés et la problématique du trafic d'héroïne d'origine afghane en direction de la Russie et de l'Europe a largement été abordée. Les échanges ont mis en exergue la nécessité de lutter contre les réseaux internationaux de trafiquants sévissant en Asie centrale, dans les Balkans, en Russie et en Europe. A ce titre, les mécanismes de coopération internationale notamment entre la Russie et la France doivent être continuellement activés et régulièrement optimisés. Etienne Apaire se déplacera en Russie au début de l'année 2011.

## Europe

### La France préside le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe

**Le 3 novembre 2010, lors de la conférence ministérielle du Groupe Pompidou, Etienne Ataire, Président de la MILDT a été élu Président du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe pour les quatre années à venir.** Malte assurera la Vice-présidence.

Ce Groupe contribue à l'élaboration au sein des Etats membres de politiques multidisciplinaires, innovantes, efficaces et validées en matière de lutte contre la toxicomanie. C'est un forum qui permet aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger sur les problèmes posés par la consommation et le trafic illicite de stupéfiants.

Le Groupe Pompidou réunit 34 Etats membres, dont 25 pays membres de l'UE, ainsi que l'Azerbaïdjan, la Fédération de Russie, l'Islande, le Liechtenstein, Saint Marin, la Suisse, la Turquie et un représentant de la Commission Européenne. Le 3 novembre, la Serbie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine ont rejoint le Groupe. La procédure pour l'adhésion du Maroc devrait aboutir avant la fin de l'année.

Pendant ces deux journées des ministres et représentants des 34 Etats membres du groupe ainsi que des représentants de pays méditerranéens non membres et d'autres organisations internationales se sont réunis à Strasbourg pour débattre des politiques des drogues actuelles et adopter la déclaration politique et le programme de travail 2011-2014 qui mettra l'accent sur l'équilibre entre la lutte contre le trafic, la prévention et les soins aux toxicomanes.

L'élection d'Etienne Ataire témoigne que l'équilibre de la politique française entre les mesures de prévention, de lutte contre le trafic et de prise en charge des toxicomanes est reconnu et apprécié par les pays du Conseil de l'Europe et de la rive sud de la Méditerranée.

### Rapport de la commission européenne

Le rapport de la Commission <http://www.messagerie.bbox.bouyguestelecom.fr/>, publié le 9 novembre dresse un bilan à mi parcours des progrès réalisés dans le cadre du plan d'action drogue de l'UE (2009-2012).

Il fait état d'une baisse du nombre de nouveaux cas de VIH parmi les consommateurs de drogue, grâce aux investissements consentis ces dix dernières années par les gouvernements dans les mesures préventives.

Il souligne l'accroissement de la coopération pour lutter contre le trafic de drogues, avec deux nouveaux programmes, axés sur l'échange de renseignements et sur l'élaboration de techniques antidrogue en Afrique de l'Ouest, et l'adoption d'un Pacte européen de lutte contre le trafic international de drogue.

Il relève enfin, l'approche plus stratégique menée en matière de recherche, pour concevoir des politiques destinées à réduire les effets sanitaires et sociaux de la consommation de drogue.

Parallèlement, le rapport met en évidence plusieurs défis : la prolifération de nouvelles drogues (telles que la méphédronne), la croissance de la consommation combinée de drogues licites et illicites, l'augmentation du nombre de décès par overdose de cocaïne, la modification rapide des circuits d'acheminement de drogue par des groupes criminels organisés qui cherchent à contourner les barrières dressées par les Etats membres de l'UE.

D'après la Commission, l'aide extérieure aux pays tiers gagnerait à être réorientée vers des politiques qui réduisent la demande de drogues dans ces pays. La commission estime en outre probable que la crise économique se répercutera sur la situation en matière de drogue dans l'Union, avec une possible hausse de la consommation de drogue. Et elle demande instamment aux Etats membres de continuer à financer des services de traitement de la toxicomanie.

## Ressources pour la prévention

**Concours «talentsvsdrogues» : trois gagnants désignés par le Grand Jury**

**Le 24 novembre dernier, le Grand Jury du concours musical "talentsvsdrogues" s'est réuni pour désigner les 3 gagnants : Jean-Thomas VIGAN, (catégorie Musique) , Ronan HERVE ( catégorie vidéo) et Guillaume HAMON (catégorie Image.)**

Choisis parmi les 30 finalistes (2 désignés par les internautes et 8 par le jury pour chaque catégorie), ces trois lauréats ont été

désignés par un Jury, composé de Etienne Apaire, Président de la MILDT, Rose-Hélène Chassagne, Directrice Générale de Warner Music France, Bruno Collin, Editeur du magazine WAD et Directeur Artistique monde de Diesel, Alexandra Bouchou, Programmatrice musicale de NRJ et Pascale Dymowski, Directrice de l'agence Pro Deo, groupe Young&Rubicam.

Ce concours avait été lancé le 4 octobre par la MILDT, en partenariat avec Warner Music France et NRJ global, pour dénoncer les méfaits des drogues (voir lettre d'octobre </archives.php?lettre=54> ).

L' appel à projets créatifs invitait les jeunes à déposer sur le site "talents vs drogues" une création musicale, une création graphique (pour la pochette) et une création vidéo (pour le clip). Organisé dans le cadre de la politique de prévention menée par la MILDT, ce concours destiné aux jeunes, visait à rappeler qu'au-delà des dangers sanitaires, les drogues ont des répercussions multiples pour soi et les autres.

Près de 100 000 internautes ont visité le site et près de 50 000 votes pour les différentes créations ont été recensés.

Les trois lauréats du concours vont maintenant travailler ensemble, mettre en commun leurs talents pour réaliser un projet artistique complet (musique, clip et jaquette). Warner Music France produira et enregistrera le single. Les différents partenaires médias, Wad, Dailymotion, Deezer, NRJ, NRJ 12, NRJ Hits et NRJ.fr diffuseront et participeront à la mise en avant du projet gagnant en janvier 2011.

A travers cette démarche inédite, la MILDT a voulu moderniser sa manière de communiquer auprès des jeunes en pariant sur une campagne plus sensibilisatrice, plus interpellante parce que imaginée et écrite par eux. L'objectif était d'offrir aux jeunes la possibilité de s'exprimer librement, avec leur créativité, leurs mots et leurs envies, sur le sujet parfois trop banalisé qu'est la drogue. L'ambition de cette initiative est de toucher plus efficacement les jeunes avec un discours pensé par eux et qui leur parle, un discours différent de ce qu'ils ont l'habitude d'entendre.

Voir les créations et les profils des gagnants <<http://www.talentsvsdrogues.com/>>

<<http://www.talentsvsdrogues.com/>>

**Commission nationale de validation des outils de prévention**

**Le 19 novembre dernier, la commission nationale de validation des outils de prévention a validé : "D'après moi...", outil pédagogique en direction des jeunes - "montetasoiree.com", site internet qui accompagne les jeunes en matière d'organisation de soirées - "Addictions : boîte à outils", dédié aux addictions en entreprise.**

**« D'après moi... », outil de prévention des conduites addictives**

Les services de prévention des établissements de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) de la Région Centre ont créé un outil pédagogique en direction des jeunes de 8 à 12 ans. qui vise à développer et/ou renforcer les compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion des sollicitations. Décliné en ateliers, par groupe de 4 à 5, en milieu scolaire et dans le cadre des accueils de loisirs, les participants abordent les thèmes de la relation à l'autre, de l'estime de soi, de l'esprit critique. Cet outil permet un travail de mise en situations sur les conduites à risque sous forme de débats ou de saynètes. L'adulte encadrant dispose d'un guide de l'accompagnateur .

Interactif, ludique et adaptable, « D'après moi » peut être le point de départ d'une démarche globale de prévention des conduites addictives.

Pour tout renseignement, contacter l'ANPAA 36 au 02 54 22 52 88

**www.montetasoiree.com** <<http://www.montetasoiree.com/>>

Véritable boîte à outils interactive, ce site réalisé par l'association Avenir santé, informe, sensibilise et accompagne les étudiants en matière d'organisation d'une soirée responsable, tant en termes de responsabilités juridiques et morales que d'actions de prévention. Adapté au langage des jeunes, il s'articule autour d'un guide pédagogique, véritable plan d'aide à l'organisation d'une fête. Il recense les lois applicables aux soirées et propose des ressources méthodologiques, humaines, matérielles ou financières adaptées.

Le site propose également de référencer les initiatives en matière de bonnes pratiques dans un "best of "des soirées responsables. Un plus : l'équipe qui anime le site répond, sur demande, aux étudiants qui souhaiteraient aller au-delà des bons conseils du site.

Créé avec le soutien de la Préfecture de Paris, cet outil est pour le moment destiné aux associations étudiantes parisiennes. Il est amené à se développer sur d'autres zones géographiques françaises.

Pour plus d'informations contactez : [webmaster@avenir-sante.com](mailto:webmaster@avenir-sante.com)

## **"Addictions : boîte à outils"**

A la demande d'un grand nombre de chefs d'entreprise, le SST BTP 21 (Service de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de la Côte d'Or) a produit un outil dédié aux addictions en entreprise : comment les comprendre, les aborder et les prévenir.

Il s'agit d'une "boîte à outils" simple, pratique, accessible à tous. Outre des informations d'ordre général, l'outil comporte 7 volets traités dans 11 fiches colorées sur les addictions, la prévention, la prise en charge médicale, le cadre réglementaire, la charte de bonnes relations au travail, les adresses utiles et partenaires et des clés pour agir. Il permet donc d'extraire rapidement la fiche qui traite de la question que l'on se pose.

Pour plus d'informations contactez Agnès Meuneveaux : meuneveaux.a@sstbtp21.fr

**La prochaine commission nationale de validation des outils de prévention se tiendra le 4 février 2011.**

## **« Attraction » : un manga interactif pour inciter les jeunes à résister à la cigarette**

**L'Inpes et le ministère de la Santé ont lancé le 16 novembre dernier un dispositif de communication**  [<http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2010/019.asp>](http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2010/019.asp) **sous forme de manga interactif accessible à l'adresse** [www.attraction-lemanga.fr](http://www.attraction-lemanga.fr)  [<http://www.attraction-lemanga.fr/>](http://www.attraction-lemanga.fr/) . **L'objectif est d'encourager les jeunes à ne pas fumer.**

À travers l'histoire de trois adolescents (Hiro, Koichi et Ren), auxquels l'internaute peut s'identifier, le manga interroge sa capacité à « résister » au tabac, aux représentations collectives de la cigarette mais aussi à l'influence de ses camarades. L'internaute peut ainsi prendre tour à tour le contrôle des trois personnages à des moments décisifs du scénario, prendre part au déroulement de l'histoire et être directement incité à « résister » au tabac.

A la fin de l'expérience, l'internaute est invité à s'informer sur les manipulations de l'industrie du tabac (site [www.vous-decidez.fr](http://www.vous-decidez.fr)  [<http://www.vous-decidez.fr/>](http://www.vous-decidez.fr/) ), la dépendance liée au tabac et les aides existantes pour arrêter de fumer. Il peut, s'il le souhaite, s'inscrire au coaching personnalisé proposé par le site [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr).  [<http://www.tabac-info-service.fr/>](http://www.tabac-info-service.fr/) Il a également la possibilité de télécharger le manga en version papier et de partager l'URL du site avec ses amis.

Une page de présentation du manga a par ailleurs été créée sur Facebook  [<http://www.facebook.com/pages/Attraction-le-manga/159231857451317>](http://www.facebook.com/pages/Attraction-le-manga/159231857451317) afin d'inciter les jeunes à s'y connecter et une campagne de bannières web sur les sites les plus fréquentés par les jeunes renvoie vers le site officiel.

La distribution de 350 000 cartes postales reprenant des visuels du manga dans 1 800 établissements de convivialité (pubs, cafés, cinémas, écoles, cybercafés, etc.) s'ajoute aussi au dispositif.

Enfin pour accompagner le lancement du site, des projections mobiles de la bande-annonce du manga ont été organisées le 16 novembre dans les sept plus grandes villes de France.

La bande annonce du manga est aussi diffusée du 24 novembre au 28 décembre au cinéma en amont du film « Harry Potter et les reliques de la mort ». 120 000 prospectus seront distribués à cette occasion à l'entrée des salles partenaires de l'opération.

## **Politiques publiques**

### **Réunion des chefs de projet drogues et dépendances**

**Parce que la réussite du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies relève également de l'action de proximité des acteurs locaux, le président de la MILDT a réuni le 17 novembre dernier les 100 chefs de projet chargés auprès des préfets de départements de la lutte contre la drogue et la toxicomanie.**

Il a souhaité les conforter dans leur mission de coordination interministérielle en leur rappelant que la nouvelle organisation territoriale ne remettait pas en cause leur légitimité à impulser et à piloter des actions ambitieuses pour faire baisser durablement dans chaque département les consommations de drogues illicites et les abus d'alcool.

La présentation des grandes tendances de consommation et de trafic, le rappel des objectifs de la politique publique en matière de prévention, de soin et de lutte contre le trafic, l'échange d'expériences ont donné lieu à un dialogue constructif entre les participants et la MILDT.

L'accent a notamment été mis sur la nécessité pour les pouvoirs publics de clarifier le message de prévention qui doit s'appuyer sur les adultes et renforcer la légitimité de leur discours et de leur positionnement éducatif au service du respect des règles qui fondent la vie en société.

## **La MILDT en région**

### **déplacement dans la région Aquitaine**

#### **Le 15 novembre, Etienne Apaire s'est rendu à Bordeaux.**

Dans la matinée, il a participé, en présence du préfet de région, à une **réunion du comité de pilotage régional MILDT**. A cette occasion, les caractéristiques de la lutte contre les substances psychoactives dans les différents départements ont été évoquées : notamment les nouvelles règles d'organisation liées aux risques de débordements générés par l'existence de très nombreuses fêtes annuelles, le vieillissement de la population des alcoolo-dépendants et des toxicomanes pour lesquels il faudrait faciliter l'accès aux soins, la rareté des médecins addictologues.

Le Préfet a fait état des nombreuses actions de prévention mises en oeuvre avec l'implication du Rectorat ainsi que de la mise en place d'une équipe mobile de psychiatrie et de la signature d'une convention avec SOS médecins.

Après avoir rappelé que la lutte contre le trafic portait ses fruits, Etienne Apaire a souhaité que l'on surveille de très près les infractions à la loi sur l'alcool. Il a également rappelé l'importance du dispositif d'accueil et de traitement en France, et a mis en garde contre l'apparition de nouvelles drogues de synthèse. Il a enfin souhaité que la prévention s'oriente en direction des adultes responsables, parents et éducateurs.

La journée s'est poursuivie par **l'inauguration de la communauté thérapeutique de Barsac**, qui accueille 25 usagers de drogues ou personnes dépendantes de l'alcool (et devrait en accueillir 35 à terme). Selon les besoins de la personne, la prise en charge peut durer de 1 à 2 ans, avec pour objectif la sortie de la dépendance. Au sein des communautés thérapeutiques, la participation au groupe, selon des règles de vie collective, le soutien par les pairs, représentent le moteur de l'abstention de toute consommation,

L'approche thérapeutique communautaire, impulsée et développée par la MILDT, s'inscrit aujourd'hui totalement dans le réseau sanitaire, social et économique. La solidarité, au cur du projet communautaire, trouve sa pleine réalisation à Barsac, où son intégration dans la commune et son acceptation bienveillante par les riverains sont à mettre au crédit du maire de la commune. Conformément au plan gouvernemental, d'ici la fin de l'année 2011, 10 communautés thérapeutiques devraient être ouvertes.

Enfin, Etienne Apaire a ouvert le **colloque régional sur Parentalité et Prévention**, organisé par la préfecture de la région Aquitaine avec l'appui technique du dispositif d'appui Aquitain drogues et dépendances. A l'instar du colloque national Parentalité et Prévention organisé par la MILDT en mai dernier, cette région a su mobiliser l'ensemble des professionnels concernés par cette thématique. La présence parmi les intervenants d'acteurs de terrain locaux a permis d'enrichir et d'approfondir la réflexion sur le concept de la parentalité au regard de l'évolution de la famille contemporaine, la famille et les addictions, le rôle des parents dans la prévention et les thérapies multi familiales.

*Photo : Alizée*

## **Observation recherche**

### **Rapport annuel de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies**

**Le Rapport annuel 2010** <<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/AR2010oedt.pdf>> sur l'état du phénomène de la drogue en Europe, publié le 10 novembre par l'OEDT, décrit les nouveaux défis auxquels l'Europe doit faire face dans les 27 pays membres de l'UE, ainsi qu'en Croatie, Turquie et Norvège.

Parmi les principaux thèmes abordés figurent l'évolution du marché des stimulants et du cannabis ainsi que l'apparition continue des « legal highs », « euphorisants légaux ». Le rapport traite également des soins offerts aux usagers de drogues en particulier aux usagers problématiques d'opiacés.

En ce qui concerne la cocaïne, expérimentée par quelque 14 millions d'adultes européens et consommée dans l'année par 4 millions d'entre eux, le rapport analyse les techniques de plus en plus sophistiquées mises en oeuvre pour dissimuler et introduire clandestinement de la cocaïne en Europe. Les saisies de cocaïne opérées en Europe en 2008 sont estimées à 96 300 .

Il souligne l'augmentation des décès liés à la consommation de cocaïne (environ 1 000 décès signalés chaque année en Europe) en particulier dans les pays où les niveaux de consommations sont les plus élevés (Espagne et Royaume-Uni). Ailleurs, la consommation reste faible.

La consommation d'amphétamines (amphétamine ou méthamphétamine) reste globalement inférieure à celle de la cocaïne, les tendances de consommation demeurant stables. Environ 12 millions d'Européens (15-64 ans) ont expérimenté les amphétamines au cours de leur vie, et environ 2 millions en ont consommé au cours de l'année. La consommation de méthamphétamine reste limitée en Europe, et largement circonscrite à la République tchèque et à la Slovaquie. Le produit semble aussi être de plus en plus disponible dans certaines parties d'Europe septentrionale (par ex. Norvège, Suède, Lettonie, Finlande), Les saisies de méthamphétamine ont augmenté ces dernières années.

La consommation d'ecstasy affiche une tendance généralement stable. Quelque 11 millions d'Européens l'ont expérimentée et environ 2,5 millions de personnes en ont consommé au cours de l'année écoulée. On estime que les saisies ont baissé de 14 % en 2008.

Le produit illicite le plus consommé en Europe reste le cannabis expérimenté par environ 75,5 millions d'Européens (un adulte de 15-64 ans sur cinq ). Quelque 23 millions d'Européens en ont consommé au cours de l'année écoulée. Et on estime à plus ou moins 4 millions le nombre d'Européens dont la consommation est quotidienne.

Les niveaux de consommation de cannabis semblent augmenter dans certains pays d'Europe orientale. Ainsi les niveaux de consommation les plus élevés au cours de l'année écoulée parmi les 15-34 ans ont été relevés en République tchèque (28,2 %), en Slovaquie (14,7 %) et en Estonie (13,6 %). En Europe occidentale, la plus forte prévalence a été observée en Italie (20,3 %), en Espagne (18,8 %) et en France (16,7 %).

La tendance générale est à la stabilisation ou à la baisse de la consommation de cannabis en Europe. Mais on relève des schémas divergents. Cinq pays (Bulgarie, Grèce, Hongrie, Finlande, Suède) se démarquent par leurs niveaux globalement stables et faibles (moins de 9 %). Six pays (Danemark, Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni) font état de niveaux supérieurs, mais en baisse ou stabilisation ces dernières années. En revanche, quatre pays (République tchèque, Estonie, Italie, Slovaquie) font toujours état de tendances à la hausse.

En 2008, quelque 900 tonnes de résine de cannabis ont été interceptées en Europe, presque 10 fois le volume d'herbe de cannabis saisi. Cependant, l'herbe est à présent fréquemment produite à l'intérieur de l'Europe (29 pays européens ont signalé une production domestique en 2008). Le nombre de saisies de plants de cannabis augmente avec 19 000 saisies en 2008.

Du côté des nouvelles drogues, commercialisées sur internet, un nombre record de nouvelles drogues (24) a été officiellement signalé en 2009 grâce au système d'alerte précoce de l'UE. Le rapport insiste sur la popularité croissante des cathinones de synthèse, dérivés de la cathinone (dont fait partie la méphédrone ayant une structure proche de celle de l'amphétamine). Plus de 15 cathinones de synthèse font actuellement l'objet d'une surveillance.

Le phénomène du «spice» (herbe à fumer couplée à des cannabinoïdes de synthèse) continue également de se développer.

En matière de soins, le rapport explique qu'environ 670 000 européens, usagers problématiques d'opiacés suivent un traitement de substitution et que leur nombre a décuplé depuis 1993. En parallèle le problème de l'héroïne demeure en Europe. Entre 6400 et 8500 décès liés à l'usage de drogues ont été chaque année déclarés en Europe de 1995 à 2007, la plupart d'entre eux en lien avec des consommations d'opiacés. L'usage de drogues par voie intraveineuse ne progresse pas mais reste néanmoins un problème majeur en Europe.

## **Manifestations et colloques**

**Colloque organisé par l'Ecole nationale de la magistrature sur le thème « Le trafic international de stupéfiants, le défi européen de la route des balkans ».**

**Les 15 et 16 novembre 2010, un colloque réunissant 11 experts européens s'est déroulé à Lille, à l'initiative de l'Ecole nationale de la magistrature, grâce au financement accordé par la MILDT sur les crédits du fonds de concours « drogue ».**

Ce colloque marquait l'ultime étape d'une action de formation technique avec les pays de l'Europe de l'est, destinée à valoriser la coopération avec les pays du sud-est européen. Cette action s'est déroulée en trois temps.

Au cours d'une première mission d'étude, 4 trinômes composés de policiers et de magistrats français et/ou européens se sont rendus en Albanie, Macédoine, Serbie et Turquie afin de faire un état des lieux du système judiciaire et policier de lutte contre le trafic international de stupéfiants.

Dans un deuxième temps, 4 binômes étrangers composés de magistrats et/ou enquêteurs provenant des mêmes pays de la

zone des Balkans et de la Turquie ont effectué une visite d'étude dans les JIRS françaises et les services d'enquête spécialisés, afin d'échanger des informations sur l'état de la menace.

Pour conclure ces échanges, un colloque réunissant l'ensemble des participants aux missions et visites d'étude ainsi que des experts européens s'est déroulé afin d'approfondir la réflexion. 11 pays étaient représentés (France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Roumanie, Pologne, Turquie, Albanie, Bulgarie, Macédoine et Serbie).

Il en est ressorti une volonté clairement affirmée de développer et de renforcer la coopération internationale avec les pays de la zone des Balkans et la Turquie, qui sont dotés de moyens et d'instruments juridiques similaires aux nôtres. Cette action soutient l'instauration progressive d'un réseau de professionnels référents.

## **Formation**

### **Pays Bas : un séminaire de formation très concret avec visite de cultures indoors et de laboratoires démantelés**

Les 2 et 3 novembre, un séminaire financé par la MILDT s'est déroulé aux Pays-Bas sur le thème de la culture de cannabis indoor.

A cette occasion, une cannabiculture réalisée en container et un laboratoire de fabrication de drogues de synthèse (métamphétamines, ecstasy, LSD) ont été présentés aux participants.

Le container de cannabiculture présenté à Rotterdam contenait tout le matériel nécessaire, de la "trieuse" des sommités florifères des plants, au séchoir, de la "lessiveuse" avec tamis, aux nécessaires lampes, en passant par les diffuseurs d'eau ou de soufre....

Un laboratoire de fabrication de drogues de synthèse, démantelé il y a deux ou trois ans, a été reconstruit à l'identique dans une caserne. Seuls quelques précurseurs trop dangereux à manipuler, ont été remplacés par des liquides colorés.

Il ressort de cette présentation que la Hollande est vraisemblablement le pays d'Europe qui concentre le plus grand nombre de laboratoires de fabrication de drogues de synthèse. Un laboratoire est identifié ou démantelé toutes les semaines et les trafiquants sont le plus souvent Hollandais.

Les profits financiers sont pour leur part exceptionnels puisque selon les autorités policières, 2 jours suffisent à rentabiliser les quelques 25000 euros nécessaires à l'installation d'une telle «cuisine». En effet il ne faut que quelques heures pour fabriquer des dizaines de milliers de pilules vendues entre 4 et 10 euros pièce. Un « chimiste » peut-être payé 70 000 euros par semaine.

Il faut savoir que le démantèlement de ces structures peut s'avérer éminemment dangereux pour les pompiers et policiers car les organisations criminelles n'hésitent pas à «truffer» leurs installations de pièges, dont certains sont mortels (engins incendiaires, électrification de portes ou de rampes d'accès, interrupteurs reliés à des explosifs....).

En tout état de cause, 30% des installations identifiées le sont à la suite d'incendies (liés à l'explosion de produits chimiques mais également aux défaillances de compteurs électriques trafiqués – la cannabiculture se révèle éminemment énergivore ... )

Afin de lutter plus efficacement contre la culture de cannabis indoor, la Hollande souhaite obtenir la collaboration de la population. C'est donc pour mieux l'informer, que les autorités distribuent actuellement des kits recelant l'odeur caractéristique des plants de cannabis.

## **Prise en charge sanitaire sociale**

### **50ème anniversaire des Alcooliques Anonymes,**

**A l'occasion de ce 50ème anniversaire, la MILDT a participé à une table ronde sur le thème du partenariat entre les professionnels et l'association dans le domaine de la prise en charge et de l'accompagnement des malades alcooliques.**

L'apport des groupes d'entraide dans la prise en charge des maladies chroniques est une évolution récente et générale de la politique de santé publique, entraînée par l'épidémie de SIDA et consacrée par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Les groupes d'entraide ont toute leur place dans l'accompagnement des malades chroniques, en articulation avec l'éducation thérapeutique consacrée par la loi Hôpital santé territoires du 21 juillet 2009. Les associations de patients ont progressivement pris une place éminente dans le système de santé au titre de la démocratie sanitaire.

Malgré leur préexistence, les Alcooliques Anonymes et les groupes d'entraide dans le domaine des addictions sont restés jusque là un peu en marge de ce mouvement. La pathologie sociologiquement particulière, le strict anonymat qu'ils observent, les obligent à une relative discrétion. Cependant, cela ne doit pas nuire à la reconnaissance de leur compétence et de leur apport aux côtés et à côté du système de soins avec qui ils n'entrent pas en concurrence. Ils aident et accompagnent leurs

pairs dépendants là où les professionnels ne sont plus tout à fait dans leur rôle, notamment l'amélioration des rapports avec les autres, la rupture de la solitude ; ils participent parallèlement à la rupture de la solitude du soignant face à la maladie alcoolique. A ce titre, leur action et leur engagement ont une réelle portée thérapeutique.

La MILDT ne peut que les encourager à persévérer dans l'action, à poursuivre leur engagement qui est aussi un signe d'espoir pour tous ceux dont la souffrance se double de solitude, et à écrire leur avenir en lien avec les professionnels et les pouvoirs publics.

## **Application de la loi lutte contre le trafic 50 kilos de méphédronne saisis par les douaniers du Haut Rhin**

**Le 18 novembre 2010, les douaniers de la brigade de surveillance extérieure de Saint-Louis autoroute ont saisi plus de 50 kilos de méphédronne, réalisant ainsi la plus importante prise de ce produit jamais réalisée dans la région.**

La constatation a eu lieu sur la plateforme autoroutière de Saint-Louis, en direction de la frontière française.

La drogue saisie à bord d'un véhicule de tourisme était conditionnée dans des sachets en aluminium renfermant une poudre de couleur beige qui a réagi positivement au test « méthamphétamine / Ecstasy ». Ces sachets étaient eux mêmes dissimulés dans des fûts industriels.

50, 542 kilos de méphédronne ont été saisis ce qui représente une valeur de plus de 500 000 euros.

Le conducteur du véhicule, un homme d'une quarantaine d'années, a indiqué au service que ces fûts étaient destinés à être livrés à Bruxelles.

Il a également précisé qu'il avait été préalablement contacté par un Anglais pour récupérer ces fûts à Bâle, où ils étaient stockés chez un entrepositaire depuis le début du mois de novembre.

*Photo : Douane française*

## **Agenda**

### **Formation diplômante sur la prise en charge des addictions**

**A partir du 7 Mars 2011, l'université Paris 8 propose une formation diplômante Prises en charge des addictions**  
<http://www.fp.univ-paris8.fr/Prises-en-charge-des-addictions>

Ce Diplôme d'Etudes Supérieures d'Université offre un enseignement approfondi, qui alterne apports théoriques et exemples concrets d'intervention sur la clinique des dépendances, les dispositifs spécialisés, le cadre juridique et les démarches de prévention et de réduction des risques.

Cette formation concerne tous les professionnels confrontés à des sujets dépendants (médecins, psychologues, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, policiers, juristes ...) mais aussi toute personne dont le projet de formation comprend, à terme, un exercice auprès de personnes dépendantes.

Les cours auront lieu 2 jours par mois, un lundi et un mardi consécutifs du 7 Mars 2011 au 17 Janvier 2012

Plus d'informations au 0 820 20 51 00 ou sur le site Internet [www.fp.univ-paris8.fr](http://www.fp.univ-paris8.fr) <http://www.fp.univ-paris8.fr/>

**"Nouveaux défis, nouvelles solutions" Conférence finale du projet « Démocratie, Ville et Drogues II »**  
**23, 24 25 février 2011 à Vienne (Autriche)**

**Cet événement rassemblera durant trois jours l'ensemble des acteurs travaillant dans le champ des politiques de prévention, de réduction des risques et de lutte contre la drogue**, tels que les élus locaux, les techniciens, les agences nationales, les ONGs et les réseaux et institutions européens. Les échanges et débats seront fondés sur le travail réalisé depuis 2005 au sein du réseau et des projets DC&D II coordonnés par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine.

Programme <http://www.efus.eu/redirection.php?3&4860-81&54&4wqIStGyOJO%2BINUjSLUMKQ> &

inscription <http://www.efus.eu/redirection.php?3&4860-81&55&4wqIStGyOJO%2BINUjSLUMKQ>

**Un appel à contributions est ouvert jusqu'au 20 décembre 2011**, autour des thèmes:

Bridging the gap between policy makers, researchers and practitioners  
Migratory phenomena and intercultural factors in drugs policy  
How do we find ways to live together  
E-Health Programmes  
Women's needs and voices  
Vulnerable groups  
zoom workshops (Outreach work; Local and integrated drug policies; Results of researches in the field of drugs)  
Modalités: <http://www.democitydrug.org/index.php?page=call-for-abstract>

<http://www.drogues.gouv.fr/rubrique30.html>

<http://www.lalettredelamildt.fr/transfert.php?idlettre=56>

**Editorial <#section-3376>**

**Actualités MILDT <#section-3377>**

## **Editions régionales**

- Alsace <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=1>
- Bourgogne <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=5>
- Bretagne <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=6>
- Centre <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=7>
- Ile de France <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=13>
- Midi-Pyrénées <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=17>
- Nord-Pas-de-Calais <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=18>
- Poitou-Charentes <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=21>
- Provence-Alpes-Côte d'Azur <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=22>
- Rhône-Alpes <http://www.lalettredelamildt.fr/archives.php?lettre=56&region=23>

## **Mentions légales**

Directeur de la publication :  
**Etienne APAIRE**

Edition nationale  
Directrice de la rédaction :  
**Marie-Claire GUIDOTTI**

Editions régionales  
Directrice de la rédaction :  
**Ingrid LAMY-EZRATI**

### **Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT)**

35, rue Saint Dominique - 75007 Paris  
Tél : 01 42 75 80 00  
Fax : 01 44 63 69 06  
<http://www.drogues.gouv.fr/>

### **OFDT**

3 av. du stade de France  
93218 St Denis La Plaine Cedex  
Tel.01.4162.77.16  
<http://www.ofdt.fr/>